

Compte rendu du conseil municipal du 28.10.2015

Présents : Christian AVY (Maire) + 1 pouvoir, Urbaniak Michel, Hansart Michel, Ghislaine Kalota, Nathalie Lefevre, Martine Nobécourt, Pascale Hannecart + 1 pouvoir, Carole Dumont + 1 pouvoir, Sylvie Loridant, Fabrice Frison

Absents excusés : Daniel Niot (pouvoir Pascale Hannecart), Bernard Meunier (pouvoir Carole Dumont), Stéphanie Delebecque (pouvoir Christian Avy)

Absents : Delattre Albert, Mme Costa-Delobel

Convocation du 22.10.2015

Membres en exercice : 15

membres présents : 10 + 3 pouvoirs

Secrétaire de séance : Martine Nobécourt

Mr le maire ouvre la séance à 20h00 et rappelle l'ordre du jour :

Approbation du dernier compte rendu

Rapport du Maire :

Adoption du périmètre communautaire de la SDCI

Renouvellement de Baux

Convention Urbanisme avec l'Etat

Course cycliste

Projet d'économie d'énergie 2016

Elections régionales

Questions diverses (doivent être remises au secrétariat 48 h à l'avance)

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil la possibilité d'ajouter à l'ordre du jour :

- Représentativité au SIAEP Epeville-Esmery-Hallon
- Convention scolaire des communes extérieures
- Contrat handicap

Le conseil donne son accord pour ces ajouts.

Approbation du compte rendu du 17.09.2015

Les membres ne soulèvent aucune remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Rapport du Maire ;

- **Eclairage rue sole Triquet**, suite du dossier ; Les travaux sont prévus à partir du 4 Janvier 2016 notre référent FDE est venu sur place pour confirmer le choix fait par la collectivité, nous en avons profité pour voir avec lui le déplacement de deux poteaux gênants, 1 à la ferme du calvaire suite aux travaux de clôture et l'autre rue Dammartin devant l'habitation de monsieur Bourgy, ce poteau se trouve devant son entrée de garage et a été plusieurs fois accroché.
- **Travaux d'assainissement** : finalisation de ce dossier, subventionné à hauteur de non pas 40.33% mais 57.55 % sans compter l'avance remboursable de l'agence d'un montant de 63 000€ (3150 € /an sur 20 ans) nous venons d'avoir le solde de l'agence de l'eau et le solde de l'aide de l'état, DETR d'un montant de 40 272.15 €, un acompte de 33 480 € avait été versé au mois de mai). Pour l'agence de l'eau, il nous reste les dossiers de raccordement en cours, 2 à ce jour, il y en a encore beaucoup trop qui ne sont pas encore raccordés. Il faut savoir que le réseau est opérationnel depuis le mois de septembre 2014 et que chacun est devenu raccordable ce qui fait que le coût de traitement de l'eau est incorporé sur leur facture d'eau. Le trésor public a lancé les appels des taxes de raccordement de chaque raccordable, bien sûr aux propriétaires et non aux locataires en place.
- **Retour sur le marché de producteur** ; Cette animation a reçu un bon accueil malgré l'absence de quelques exposants et le retour qui nous a été fait est positif. Cela sera sûrement à refaire.
- **Mise en place de la vidéo surveillance** ; Elle est opérationnelle depuis 15 jours, il nous faut quelque manipulation pour prendre en main ce système, nous rencontrons un problème avec Orange car notre IP est dynamique ce qui fait que notre adresse informatique modifie constamment. Une demande d'IP statique a été faite. Ensuite il manque un peu de netteté sur les caméras de l'arrière qui ont une couverture de champ trop grande et trop éloignée. Un affichage

est prévu et une information auprès des scolaires aussi car les cours sont dans le champ des caméras.

- **Programme PATA** ; Un relevé des trous pouvant être de notre ressort a été fait, il y en a beaucoup, ils vont être fait prochainement par nos employés d'autre comme à l'entrée de Canisy demande une réparation sur une bande assez importante, on va faire chiffrer cette semaine et voir s'il est possible d'en passer avant l'hiver. Je précise que nous avons deux employés et qu'ils ne chôment pas comme le pense certain. Pour ceux qui le veulent ils peuvent venir voir les fiches de service souvent très variées. Michel pourra expliquer comment fonctionne ce service.
- **Stabilisation de certains trottoirs** ; pour continuer sur le travail de nos employés, Comme je l'ai déjà dit je préfère des cailloux au bitume pour une question d'infiltration, mais cela demande de temps en temps à recharger les surfaces, grâce au Sambron on bouge beaucoup de volume et il reste à re-stabiliser par compactage, la c'est le rôle de la plaque vibrante, l'un étale l'autre compacte.
- **Maisons à l'abandon** ; Nous avons sur notre commune encore trop de bâtiments laissés à l'abandon, des ruines qui deviennent dangereuses par endroit, soit par éboulis sur la voie publique dossier Poulain grande rue à Canisy, soit par la présence de rats envahissants dossier Simic toujours à Canisy rue du bas, des contacts avec le notaire pour l'un et les instances de l'état pour l'autre sont en cours
- **Journée formation** ; je suis inscrit sur une journée de formation CNFPT pour les élus, elle a lieu à Chauny le 2/11/2015 et concerne les responsables des collectivités.
- **Stade de football** ; j'ai autorisé le président du club a mettre en place un banc de touche fabriqué par les membres du club, la commune a fourni le matériel et la peinture, les membres ont fourni la main d'œuvre. Je les félicite pour cette action commune et serais toujours prêt à répondre positivement à ce genre d'action.
- **Salle Jourdel** ; Le maçon retenu l'année dernière nous a fait faux bond et a abandonné le chantier avant même de l'avoir commencé, nous avons contacté un autre entrepreneur de la commune, monsieur Dupont, qui a débuté depuis une semaine le chantier.
- Et toujours les même problèmes usants de voisinage.

Arrivée de Mmes Carole Dumont, Sylvie Loridant et Mr Fabrice Frison à 20h48.

Le quorum étant atteint on peut délibérer librement

ORDRE DU JOUR :

1. Avis sur le périmètre communautaire du SDCI

■ *Le SDCI, Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale, sur proposition faite par Madame la Sous Préfète, il nous est demandé notre avis sur ce schéma qui vous est présenté, à savoir la fusion entre la CCPN, Communauté de Commune du Pays Neslois et la CCPH, Communauté de Commune du Pays Hamois, chacune dans l'état actuel de leur composition. Soit 42 Communes pour la nouvelle Communauté de Commune qui n'a pas encore de nom.*

■ *Procédure du calendrier,*

- *15/10/2015 présentation du projet aux communes membres*
- *Octobre > Décembre : avis des communes et EPCI (pas de réponse vaut accord)*
- *< 31/12/2015 retour des avis auprès de la commission du SDCI*
- *Du 1^{er} Janvier au 31 Mars : accord de la commission du SDCI, toute modification sera à prendre à la majorité des 2/3 de ses membres*
- *Au plus tard le 31 Mars 2016 : Arrêté de périmètre par madame la préfète*
- *Du 1^{er} Avril au 15 Juin 2016 : Avis des collectivités sur les fusions arrêtées*
- *Du 15 Juin au 31 Aout 2016 ; Adoption de l'arrêté Préfectoral du Périmètre par les communes*
- *Du 1^{er} Septembre au 31 Décembre 2016 ; prise de l'arrêté de création des nouveaux EPCI*
- *1^{er} Janvier 2017 ; mise en fonction de la nouvelle Communauté de Commune*

■ *Ce qui va changer ;*

- *CCPN = 24 communes > 30 Conseillers au lieu de 41 actuellement*

- *Hombleux > aujourd'hui 4 Conseillers (3 Membres au bureau dont 2 vice-présidents) ; demain 2 Conseillers*
 - *Compétences à redéfinir entre les deux pour ne faire plus qu'une*
 - *Mutualisation des services communaux et communautaire*
- *Quelle est la décision du conseil ? ce n'est qu'un début, deux autres consultations seront présentées à ce conseil.*
Pour un avis favorable ou contre ce schéma ?

Pour :	Abstention :	Contre :
10+3 p	0	0

Le schéma présenté par madame la sous préfète est validé par le conseil.

2. Renouvellement de Baux

- *Certains de nos baux sont arrivés à terme, nous devons valider leur renouvellement (d'une durée de 9 ans)*

Baux concernés :

Le B 9 de 1 Ha 09 a et 20 ca concernant les parcelles A 71 sole des fonds d'Offoy pour 93 a 20 ca et D 67 pour 16 a 00 ca

Le B 16 2 ha concernant la parcelle A 132 Sole des Fond d'Offoy

Le tout attribué à Monsieur REUET Jean-Paul

Ces baux se terminaient en 2013, nous sommes donc en retard pour la reconduction il s'agit d'une mise à jour administrative

Validons-nous la reconduction de ces baux.

Pour :	Abstention :	Contre
10+3p	0	0

Les reconductions des baux B 9 et B 16, attribués à monsieur REUET Jean Paul, sont validées par le conseil pour une durée de 9 ans à compter de l'an 2013 pour se terminer en 2022

3. Convention Urbanisme avec l'Etat

- *Nous sommes équipés d'un P.L.U Plan Local d'Urbanisme, ce qui nous permet de traiter tous les Certificats d'urbanisme C.U(a) d'information et (b) d'intention ainsi que les Déclarations Préalables, DP qui ne créent pas de nouvelles surfaces habitables. Les autres Déclarations Préalables ainsi que tous les permis de construire ou d'aménager sont traités à ce jour par les services de l'état couvert par une convention bipartie, commune/état. C'est cette convention que je vous demande de prolonger pour 2016. C'est un service gratuit pour l'instant.*

Mr le Maire pense qu'après, suite à la fusion communautaire, notre nouvelle communauté de commune dépassera donc les 10 000 habitants et ce nouveau seuil nous obligera à adhérer au service créé par le Pays Santerre Haute Somme en 2014. Mr le Maire précise que ce service sera alors payant à l'acte.

Autorisation de signer cette convention avec les services de l'état pour 2016

Pour :	Abstention :	Contre :
10+3p	0	0

La convention avec les services de l'état sera prolongée pour l'année 2016

4. Course cycliste

- *La course cycliste de la fête de Hombleux est l'une des plus ancienne du secteur sinon la plus ancienne, son coût est prit en charge par la commune depuis plusieurs années, le coût est de : 880 € et 4 Coupes, (augmentation de 4%) Mr le Maire demande donc au conseil l'autorisation de continuer cette animation pour 2016,*

Mme Dumont demande ce que rapporte cette course à la commune, et voudrait avoir une compensation pour Canisy qui n'est pas concerné par le tracé contrairement à Bacquencourt.

Mr le Maire répond que cette course ne rapporte rien à la commune et présente plusieurs solutions :

- 1- Annulation de la course ou prise en charge par le comité des fêtes en accord avec eux.
- 2- Continuité de la prise en charge de la course par la commune de Hombleux avec une compensation financière pour Canisy.

Vote pour la continuité de la course :

Pour : 2

Abstention : 2

Contre : 9

Christian Avy + 1 p

Michel Urbaniak

Ghislaine Kalota

Carole Dumont + 1 p

Sylvie Loridant, Fabrice Frison,

Martine Nobécourt, Michel Hansart

Nathalie Lefevre, Pascale Hannecart + 1p

La course organisée à l'occasion de la fête de Hombleux ne sera pas reconduite puisque plus prise en charge par la commune, monsieur le Maire précise qu'il va sans tarder aviser la présidente du comité des fêtes pour son planning d'animations lors de la fête.

5. Projet d'économie d'énergie 2016

- *Il y a quelques années nous avons commencé ce programme d'économie d'énergie par le remplacement dans un premier temps des fenêtres des classes primaires puis en second temps celles de la mairie en partie basse car les pièces du haut sont moins occupées. Puis nous avons chiffré les fenêtres de la salle des fêtes mais le programme n'a pas continué du fait de la création d'une nouvelle classe maternelle. Nous avons profité des travaux au logement de Bacquencourt pour y intégrer le remplacement des fenêtres de la salle Brohon, toujours pour le même souci d'économie d'énergie.*
- *Mr le Maire demande l'accord des membres pour pouvoir évaluer le cout engendré par les ouvrants (portes et fenêtres) de la salle des fêtes et indépendamment ceux de la salle Jourdel et de la salle de conseil en lançant un appel d'offre auprès de plusieurs entreprises.*

**Pour :
10+3p**

**Abstention :
0**

**Contre :
0**

Un cahier des charges sera établi et présenté à chaque entreprise.

6. Représentativité auprès du SIAEP EE

- *Lors du dernier conseil nous n'avons pas voulu valider la demande de changement de la représentativité au sein de ce syndicat, le retour de la sous-préfecture nous signale que la majorité l'a accepté donc il nous est demandé de bien vouloir élire notre délégué supplémentaire*
- *Mr le Maire rappelle les conseillers représentants la commune ; en Titulaire Mr Urbaniak, qui assure la présidence de ce syndicat, Mr Avy membre et en suppléant Mr Delattre.*
- *Seule Mme **Martine Nobécourt** se présente, elle est donc élue à l'unanimité.*

7. Conventions scolaires

- *Les conventions établies entre la commune de Hombleux et les communes ayant des enfants fréquentant l'école Louis Sclavis ont été écrites pour une année de scolarité, aujourd'hui, pour pouvoir être honorées auprès du trésorier payeur elles doivent être rédigées sans spécifier d'année de référence.*
- *M'autorisez-vous à refaire ces conventions avec les communes concernées*

Carole Dumont demande que soit décidée, lors du budget, une revalorisation annuelle qui prendrait effet en septembre de l'année en cours.

**Pour :
10+3p**

**Abstention :
0**

**Contre :
0**

8. Contrat handicap

- *La commune occupe un employé 20 h / semaine dans le cadre d'un contrat handicap aidé au taux de 90 %, ce contrat a été établi pour une année et peut être réalisé jusqu'à une durée de 5 ans maximum. L'emploi occupé se charge de petits travaux, peinture, transports de personnes, portage de document, courses etc. Pas de port de charges lourdes ni de position debout trop longue.*
- *Monsieur le Maire demande l'autorisation de prolonger ce type de contrat.*

Pour : 9
7+2p

Abstention : 0
0

Contre : 4
Carole Dumont+Ip
Fabrice Frison, Sylvie Loridant

9. Elections régionales

- *Je ne ferais pas de politique mais comme ces élections auront lieu les 6 et 13 Décembre, et comme je ne pense ne pas avoir de nouveau conseil d'ici là, sauf problèmes, je préfère que les trois bureaux soient planifiés pour les deux tours, il faut donc vous rapprocher du secrétariat et donner vos disponibilités pour ces postes de 3 personnes minimum, au secrétariat ou à l'adjoint de secteur qui remontera les informations.*

■ Questions diverses

- *Opération Brioche ;*
 - *La 47^{ème} opération brioche de l'ADAPEI papillon blanc au profit des personnes blessées par un handicap mental du 9 au 11 Octobre a produit la somme de 640 € (420 sur Hombleux et 220 sur Bacquencourt). Les responsables de secteur sont toujours à la recherche de bonnes âmes pour effectuer cette collecte. Les conseillers du secteur de Canisy demandent comment se rapprocher des organisateurs de cette journée pour l'année prochaine, Le contact leur sera transmis.*
- *Stade de football ;*
 - *Une demande du club m'a été faite, je la soumetts à ce conseil, il s'agit de donner un nom au stade de Hombleux, celui proposé est « Stade Bernard Meunier » comme vous devez vous en douter cela m'a fait une drôle d'impression et je me suis rapproché de son épouse pour savoir comment il interpréterait cette nomination. Elle me certifie que cela ne le dérangerait pas et au contraire lui ferait un grand honneur.*
 - *Pour ma part je n'y vois pas d'inconvénient et je demande l'avis du conseil.*

Les membres du conseil indiquent qu'il faudrait demander à Mr Meunier s'il y est favorable.
Mme Kalota est contre cette nomination.

- *Mme Lefevre demande que le site internet de la commune soit remis à jour concernant les entreprises, et que les fautes soient corrigées.*

Mr le maire répond que les entreprises doivent se mettre en rapport avec le secrétariat ou la commission infos, il est aussi précisé que les bonnes âmes sont cordialement invitées pour apporter leur aide à la rédaction des articles sur notre site.

- *Mme Kalota se plaint de la vision des deux arbres morts sur la place ;*

Mr le Maire répond que la place doit être aménagée prochainement.

- *Mme Loridant demande s'il est possible d'installer un poteau EDF au niveau de Mr Goth.*

Mr le Maire répond qu'il va se renseigner.

Fin de la séance à : 22h05